



## **Communiqué aux candidat(e)s à un apprentissage pour adultes**

Il est porté à la connaissance des personnes désirant entamer un apprentissage pour adultes que :

les demandes peuvent être introduites personnellement et ce sur rendez-vous (247-85480 ou 247-85387) entre le 28 avril et le 1<sup>er</sup> septembre 2008 auprès du service de l'Orientation professionnelle de l'ADEM, Galerie Kons, Luxembourg-Gare, 2<sup>ème</sup> étage.

### **Conditions d'accès**

1. les candidat(e)s doivent être âgé(e)s au moins de 18 ans et avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois au moment du dépôt de la candidature
2. les candidat(e)s doivent en principe se prévaloir d'une affiliation au Centre commun de la Sécurité sociale d'au moins 12 mois continus ou non d'au moins 20 heures par semaine
3. le dossier doit comprendre :
  - ❑ la carte d'affiliation du Centre commun de la Sécurité sociale ;
  - ❑ le certificat d'affiliation du Centre d'Affiliation de la Sécurité Sociale (125, route d'Esch, L-2975 Luxembourg, tél. 40141-1)  
Attention : validité limitée à un mois ;
  - ❑ la carte d'identité ou le passeport valable ;
  - ❑ les bulletins scolaires, respectivement des diplômes et certificats ;
  - ❑ les équivalences des bulletins scolaires, respectivement des diplômes et certificats étrangers, délivrées par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle ;
  - ❑ le curriculum vitae ;
4. la commission consultative décidera de l'accès et de l'admission des candidats ayant introduit un dossier complet.

Les personnes seront informées par courrier de la décision de la commission consultative.

Communiqué par le service de l'Orientation professionnelle  
de l'ADEM et le Ministère de l'Education nationale et de la  
Formation professionnelle